

### Le Noble Age est éligible au PEA PME

Le Noble Age confirme son éligibilité au PEA PME conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME : moins de 5 000 salariés, d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part .

***A propos du Noble Age Groupe*** : Fort de plus de 20 ans d'expérience, le Noble Age s'implique au cœur des territoires de santé pour améliorer la qualité de vie des personnes temporairement ou durablement fragilisées dans un environnement accueillant et bienveillant, adapté à chacun et à tout âge.

L'action Groupe Noble Age est cotée sur le compartiment C d'Eurolist by Euronext Paris.

Code ISIN : FR0004170017.

---

L'ORNANE (Obligation à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes) est négociable sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN : FR0011005446.

---

Contacts :



Damien Billard  
[contact@lenobleage.fr](mailto:contact@lenobleage.fr)  
Tel : 02 40 16 17 92



Jérôme Gacoin  
[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)  
Tel : 01 75 77 54 65

Solène Kennis  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)  
Tel : 01 75 77 54 65